

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

L'assemblée régulière du conseil de la Chambre de Commerce, tenue le mercredi 20 mars courant, sous la présidence de M. Armand Chaput, avait réuni un grand nombre de membres. C'est bon signe. Cela prouve que nos hommes d'affaires prennent part de plus en plus à la discussion des affaires qui n'intéressent pas seulement leur commerce particulier, mais aussi des affaires de tout le Canada.

Etaient présents: MM. Armand Chaput, président; lt-col. A.-E. Labelle, 1er vice-président; Adélard Fortier, 2e vice-président; W.-U. Boivin, secrétaire; Joseph Contant, Hon. Alph. Desjardins, Damase Masson, Joseph Fortier, Arthur Berthiaume, A.-P. Frigon, Ludger Gravel, L.-O. D'Argencourt, L.-C. de Tonnancour, Jos. Filiatrault, L.-J. Tarte, J.-O. Gareau, J.-O. Labrecque, N. Simoneau, A.-J. de Bray, J.-T. Armand, A. Poindron, Louis Perron, J.-C.-C. Contant, A.-N.-T. Chamberland, L. de Roode.

Les rapports suivants ont été adoptés, après les affaires de routine:

LE CENTRAL RAILWAY OF CANADA

Rapport des comités conjoints des Transports et de Législation

Ces comités se sont réunis, le lundi, 18 mars, 1912, sous la présidence de M. Armand Chaput, président.

Etaient aussi présents: L'hon. Alph. Desjardins, président du comité de Législation; MM. Damase Masson, Ls-Jos. Loranger, C.R., S.-D. Joubert et J.-A. Beaudry.

Vos comités ayant pris connaissance du projet de la compagnie de chemin de fer Central, a résolu de recommander au Conseil l'adoption des résolutions suivantes:

Considérant qu'il a toujours été de la politique de la Chambre de Commerce du District de Montréal d'encourager toutes les entreprises qui assurent au pays son développement agricole, industriel et économique;

Considérant que la Chambre a toujours favorisé la construction des chemins de fer qui ouvrent de nouveaux centres de consommation ou qui organisent de nouveaux moyens d'expédition;

Considérant que la compagnie du chemin de fer Central rencontre les vues de la Chambre en construisant une ligne qui relierait à Montréal l'Intercolonial avec le canal de la Baie Georgienne, en traversant un territoire qui, sur la plus grande partie de son parcours, n'est pas encore desservi par des lignes de chemins de fer;

Considérant que la construction de ce nouveau chemin facilitera aussi grandement le trafic du grain de l'ouest aux ports canadiens;

Résolu que le conseil de cette Chambre approuve le projet de la compagnie du chemin de fer Central, et qu'il prie respectueusement le gouvernement fédéral d'octroyer à cette compagnie les subsides qu'il est d'usage d'octroyer aux compagnies de chemins en formation.

Le tout humblement soumis,

ARMAND CHAPUT,
Président des comités.

UNE CALE-SECHE A QUEBEC

Rapport des comités conjoints des Transports et de Législation

Ces comités se sont réunis, le lundi, 18 mars, 1912, sous la présidence de M. Armand Chaput, président.

Etaient aussi présents: L'hon. Alph. Desjardins, président du comité de Législation; MM. Damase Masson, Ls-Jos. Loranger, C.R., S.-D. Joubert et J.-A. Beaudry.

Vos comités avaient été chargés d'étudier un mémoire de la Shipping Federation, désapprouvant le projet de construire une cale-sèche à Québec dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles et cela pour diverses raisons contenues dans ce mémoire; après considération, vos comités ont résolu de proposer l'adoption de la résolution qui suit:

Attendu, Qu'il est question d'établir une cale-sèche dans le district de Québec;

Attendu, Que cette cale-sèche constituera une précieuse amélioration à la navigation du Saint-Laurent;

Résolu, que la Chambre de Commerce du District de Montréal, tout en approuvant le projet de cette cale-sèche, laisse à la sagesse du gouvernement le choix du site le plus convenable pour les plus grands intérêts maritimes du pays.

Le tout humblement soumis,

ARMAND CHAPUT,
Président des comités.

CONTRE UN CHEMIN DE FER ELEVE A MONTREAL

Rapport des comités conjoints des Transports et de Législation

Ces comités se sont réunis, le lundi, 18 mars, 1912, sous la présidence de M. Armand Chaput, président.

Etaient aussi présents: L'hon. Alph. Desjardins, président du comité de Législation; MM. Damase Masson, Ls-Jos. Loranger, C.R., S.-D. Joubert, J.-A. Beaudry (et M. Joseph Perrault, architecte, invité.)

Vos comités avaient été chargés de s'occuper de prendre les moyens d'empêcher l'adoption, par le Sénat, d'un projet de la compagnie de chemin de fer "Canadian Northern", qui a l'intention de construire une voie élevée entre sa gare, rue Lagau-chetière-Ouest et le port de Montréal, en passant au-dessus des rues Craig, St-Jacques et Notre-Dame. Tout le monde est d'opinion que la réalisation d'un tel projet constituerait une perte de plusieurs millions en dépréciant la propriété à Montréal. Or, déjà, le Sénat ayant fait droit aux demandes du "Canadian Northern", l'intervention de vos comités devenait inopportune. Seulement, comme il reste un moyen d'appel à la Commission des chemins de fer qui a le pouvoir de rejeter les plans du "Canadian Northern", vos comités ont résolu de prier la Chambre de se faire représenter devant la Commission des chemins de fer, par Mtre Louis-Joseph Loranger, C.R., l'un de ses avocats-conseils quand la plainte des propriétaires intéressés sera entendue.

Le tout humblement soumis,

ARMAND CHAPUT,
Président des comités.

Au cours de la réunion, il a été annoncé que M. Arthur Lemont, secrétaire de la Chambre de Commerce du District, avait été nommé secrétaire-trésorier de la Fédération des Chambres de Commerce de la province.

Cette fédération compte vingt-quatre chambres de commerce.

La convention de ces chambres aura lieu, cette année, à Trois-Rivières, le 17 mai prochain.

Au nombre des lettres communiquées à la Chambre se trouve celle de M. Poindron, ancien représentant commercial du Canada en France, qui fait voir le travail accompli en France, dans le passé et qu'il faudrait poursuivre encore pour accentuer le développement des relations commerciales entre la France et le Canada.

Lecture a été faite d'une résolution de la Fédération des